

**PUBLICITE DE MISE EN CONCURRENCE
POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**

**Vu l'ordonnance du 19 avril 2017,
Vu les articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques,**

La Ville de SOYAUX met à disposition un emplacement à l'Aire de loisirs des Brandes pour une activité de « camion restaurant ».

Si vous souhaitez vous positionner, je vous invite à déposer une demande en mairie avant le 03 novembre 2017 à 17h.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 05 45 97 83 50.

A SOYAUX le 23 octobre 2017

Le Maire



François NEBOUT